PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIBAUTE DU 3 OCTOBRE 2024

Le jeudi 3 Octobre 2024 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ribaute s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence d'Alain COSTE, Maire.

Etaient présents
Mesdames, ALQUIER-GILLES Sabine, BOUYGUES Evelyne, SERVANT Michèle
Messieurs COSTE Alain, DOUTRE Patrick, ESTRADE Philippe, LAGARDE Jérôme, POUYTES Romaric, VALETTE Patrick

Absent
FERNANDEZ Alain

Procuration
ADELE PERRAMOND Sarah à DOUTRE Patrick

Ordre du jour

- Subvention Association « Association des parents d'élèves Camplong Ribaute »
- Subvention Association « Comité des Fêtes Ribaute »
- Travaux de sécurisation chemin d'accès aux canalisations d'eaux usées – Choix bureau d'études

- Questions diverses

Madame SERVANT Michèle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Subvention Association « Association des parents d'élèves Camplong Ribaute »
Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier de l'Association des parents d'élèves Camplong Ribaute sollicitant une subvention suite à la création de l'association au mois de Mars 2024.
Cette association a pour objectif premier de récolter des fonds pour les écoles à travers l'organisation des manifestations diverses et variées.
La somme de 250.00 € est proposée comme pour les autres associations.

Vote pour à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration.
Délibération sera prise.

Subvention Association « Comité des Fêtes »
Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier de Comité des Fêtes sollicitant une subvention exceptionnelle pour la soirée châtaignes et vins nouveaux. Cette demande permettrait à l'association de ne pas augmenter le coût de cette manifestation.
Après échanges, la somme de 150.00 € est proposée.

Votes : 4 votes favorable – 5 votes abstention – 1 vote contre
Délibération sera prise. Cela n'est pas possible

Travaux de sécurisation chemin d'accès aux canalisations d'eaux usées – Choix bureau d'études

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de faire appel à un bureau d'études pour les travaux de sécurisation du chemin d'accès aux canalisations d'eaux usées.

Il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études pour la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet.

Les propositions techniques et financières du Cabinet d'études B.E.T. EVE concernant les conditions d'exécution sur la base d'un forfait d'exécution de rémunération de 2 750.00 € HT pour la phase 1 : Note Hydraulique

Et

d'un forfait d'exécution de rémunération de 5 000.00 € HT pour la phase 2 : Dossier Loi sur l'Eau soit un montant total de 7 750.00 € HT, soit 9 300.00 € TTC.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

Délibération sera prise.

Questions diverses

Aire de lavage

Monsieur Philippe ESTRADE demande à ce qu'un panneau d'utilisation de l'aire de lavage soit installé rappelant les consignes d'utilisations et mentionnant un numéro de téléphone en cas de soucis.

Micro-forages

Monsieur Le Maire expose que suite à la table ronde organisée le 27 Septembre dernier sur la Commune de Camplong-d'Aude autour de la problématique, Monsieur André HERNANDEZ, Président de la CCRCLM, annoncera lors du prochain Conseil Communautaire, que La CCRCLM sera porteuse de la maîtrise d'ouvrage du projet test agricole avec la création de micro-forages.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 19 H 15.